

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 30 juin 2014 à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppli

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 03/2014 relatif à la gestion et aux comptes 2013
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2013, ainsi que le bilan, tels que présentés
2. D'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière
3. De relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 30 juin 2014.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Marc Schlaeppli

Isabelle Vouillamoz